



Canada

UNCLASSIFIED

OTTAWA, December 3, 1990

CIRCULAR DOCUMENT
ADMIN. NO 40/90 (APSR)

APPRAISAL OF EMPLOYEES IN THE ROTATIONAL
SCY GROUP (NEW FORM)

The annual appraisal reports for the SCY group covering the period October 1, 1989 to September 30, 1990 are to be submitted to APSR by January 30, 1991 as instructed in telex ACB0207 dated October 26, 1990.

2. Supervisors are asked to ensure that all secretaries have seen this circular document as well as any other pertinent appraisal information as they should be aware that they share responsibility in the appraisal process.
3. As usual, supervisors are advised to solicit a narrative summary of activities from the secretaries. This summary has proven to be a very valuable document in preparing reports as well as during the performance interview. The summary should be submitted to the supervisor within a few days of receipt of this document.
4. You will note that the format of the new appraisal form is quite different from that used in previous years. It is very important that each of the factors to be rated in part three be addressed by the rating supervisor.

NON CLASSIFIÉ

OTTAWA, le 3 décembre 1990

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE
NO. 40/90 (APSR)

RAPPORTS D'APPRECIATION DES EMPLOYÉ(E)S DU
GROUPE SCY PERMUTANT (NOUVEAU FORMULAIRE)

Les rapports d'appréciation annuels du groupe SCY pour la période allant du 1er octobre 1989 au 30 septembre 1990 doivent être envoyés à APSR au plus tard le 30 janvier 1991, tel qu'indiqué dans le télégramme ACB0207 du 26 octobre 1990.

2. Les superviseurs doivent s'assurer que cette circulaire administrative soit portée à l'attention de tous/toutes les secrétaires ainsi que toutes autres informations pertinentes car ils/elles partagent certaines responsabilités à l'égard du processus d'évaluation du rendement.
3. Comme toujours, nous rappelons aux superviseurs de demander aux secrétaires de leur remettre un résumé descriptif de leurs activités. Ces résumés se sont révélés très utiles pour la préparation des rapports et lors de l'entrevue au sujet du rendement; ils doivent être remis au superviseur dans les quelques jours suivant la réception de la présente.
4. Vous noterez que le format du nouveau formulaire est très différent de celui utilisé par les années précédentes. Il est très important pour les surveillants qui doivent rédiger les rapports d'appréciation de porter une attention toute particulière aux facteurs à être évalués à la partie trois.

.../2

FOR ACTION

TO: Heads of Mission
Deputy Ministers
Assistant Deputy Ministers
Directors General
Directors

POUR SUITE A DONNER

AUX: Chefs de mission
Sous-ministres
Sous-ministres adjoints
Directeurs généraux
Directeurs